



**METPARK**

Place à la mobilité

PREFECTURE  
DE LA GIRONDE

05 JUL. 2021

Bureau du courrier

**Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration  
de METPARK - Séance du 29 juin 2021 (convocation du 15 juin 2021)**

Aujourd'hui vingt neuf juin deux mille vingt et un à 16 H, le conseil d'administration de METPARK s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christophe DUPRAT, président de METPARK.

**ETAIENT PRESENTS :** M. Christophe DUPRAT, M. Gérard CHAUSSET, M. Olivier ESCOTS, Mme Béatrice de François, M. Stéphane MARI, Mme Isabelle RAMI

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :** M. Clément ROSSIGNOL-PUECH ayant donné pouvoir à Mme Béatrice de François, M. Emmanuel SALLABERRY ayant donné pouvoir à M. Christophe DUPRAT

**La séance est ouverte**

**AFFAIRE 2021/04/01F**

**REQUETE DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF :  
AUTORISATION DE DEFENDRE LES INTERETS DE LA REGIE  
DEVANT LES TRIBUNAUX**

La société AUTO GRAND PHARE a déposé une requête devant le tribunal administratif de BORDEAUX le 10 juin 2020 et l'a communiquée à METPARK le 07 juin 2021.

A l'appui de ses demandes, la société requérante sollicite la réparation de dommages supposément causés sur deux de ses véhicules mis en fourrière le 19 février 2020 alors même qu'ils étaient sous la garde de la Régie.

La société AUTO GRAND PHARE demande près du tribunal la somme de 300 € correspondant aux frais de réparation occasionnés et à l'annulation des frais de gardiennage dont elle reste redevable ce jour.

METPARK rejette l'ensemble de ses demandes et requière le paiement des frais de gardiennage dus ainsi que les frais irrépétibles. En effet, la Régie juge abusive cette requête.

**Aussi, vous est-il proposé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir autoriser M. le directeur général à engager la défense des intérêts de la Régie auprès du tribunal administratif.**

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré au siège social de METPARK le 29 juin 2021

Pour expédition conforme

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' shape with a horizontal line extending to the right and a vertical line crossing it.

Christophe DUPRAT